

# COMMUNE DE VULAINES-SUR-SEINE

# Compte-rendu du Conseil municipal du 19 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept ; le dix-neuf décembre à vingt heures et trente minutes, les membres composant le conseil municipal de la commune de Vulaines-sur-Seine, régulièrement convoqués le treize juin se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CHADAILLAT, maire.

Nombre de conseillers :

en exercice : 23 présents : 12 votants : 19

Date de la convocation

13 décembre 2017

Présents M. CHADAILLAT, Maire,

M. et Mmes; LECOQ, SIGLER, HANNY, OTTO-BRUC, adjoints.

M. et Mmes; MATHE, LEMOINE, MERLE, DOAZAN, GODET, BALLAND, GRANCHET,

conseillers municipaux.

Absents excusés

Absent

M. AYMES pouvoir à M. DOAZAN M. SAUSSIER pouvoir à Mme HANNY Mme YANNIC pouvoir à Mme LECOQ Mme ENRICI, pouvoir à M. SIGLER Mme MESSAOUDI pouvoir à M. MERLE Mme LARDRY pouvoir à Mme OTTO-BRUC

M. LARDY pouvoir à M. le Maire

Mme TORBEY, M. MONCOUQUT, M. FURKA, M. HOSCH

Date d'affichage :

13 décembre 2017

Secrétaire de séance : Dominique LECOQ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h37.

## Budget principal: décision modificative n° 2

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes	
040	280421	Sub d'éq. Biens mobiliers		1400,00€	
16	1641	Emprunts	13600,00€		
21	2111	Terrains nus	-12200,00€		
Total			1400,00€	1400,00€	

FONCTIONNEMENT						
chapitre	Article	Libellé	dépenses	Recettes		
042	6811	Dotation aux amortissements	1400,00 €			
65	6574	Subvention aux associations	500,00€			
014	73925	Fonds de péréquation	-1900,00€			
		<u>total</u>	00,00€			

#### Budget annexe – DM1

La Sous-Préfecture a refusé la délibération du 20 juin 2017 reportant le solde d'exécution en réserve et demande que cette délibération soit rapportée et modifiée d'une autre imputation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, annule l'écriture suivante :

	INVESTISSEMENT						
Opération	chapitre	article Libellé	dépenses	Recettes			
	R001	R001	Solde d'exécution positif reporté		0,44 €		
	106	106	Réserves	0,44 €			
			TOTAL	0,44 €	0,44 €		

### Et adopte la DM1:

	INVESTISSEMENT					
Opération	chapitre article	Libellé	dépenses			
	R001	R001	Solde d'exécution positif reporté		0,44 €	
	21	21318	Autres bâtiments publics	0,44 €		
			TOTAL	0,44 €	0,44 €	

## Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Comme chaque année, dans l'attente du vote du budget, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de continuer à régler les dépenses d'investissement (notamment les travaux route d'Héricy) dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2017.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement nécessaire à hauteur du quart des crédits ouverts en 2017.

## Subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école primaire

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide d'allouer 500 € à la coopérative de l'école primaire à titre exceptionnel. Il ne s'agit pas d'une dépense nouvelle, puisque certaines factures ont été réglées directement par l'école et non par la ville sur le budget alloué à l'école. Cette subvention est en fait, une prise en charge de factures que la ville aurait du régler et permet de régulariser la situation auprès de l'école.

### Ouverture dominicale des commerces

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour l'ouverture des commerces les dimanches 14 et 21 janvier, 24 juin, 1er et 8 juillet, 26 août, 2 et 9 septembre, 2, 9, 16 et 23 décembre 2018.

# Convention unique

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec le Centre de gestion de Seine-et-Marne, une convention unique afin de faciliter l'accès aux prestations suivantes : expertise en hygiène et sécurité, maîtrise du handicap et de l'inaptitude physique, conseils statutaires sur la carrière du fonctionnaire, gestion des archives communes, etc.

Le secrétaire de séance,

Dominique Lecoq

Le Maire,

Patrick Chadaillat



# COMMUNE DE VULAINES-SUR-SEINE

# Compte-rendu du Conseil municipal du 19 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept ; le dix-neuf décembre à vingt heures et trente minutes, les membres composant le conseil municipal de la commune de Vulaines-sur-Seine, régulièrement convoqués le treize juin se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CHADAILLAT, maire.

Nombre de conseillers :

en exercice: 23 présents : 12

votants

: 19 Date de la convocation

13 décembre 2017

Présents

M. CHADAILLAT, Maire,

M. et Mmes; LECOQ, SIGLER, HANNY, OTTO-BRUC, adjoints.

M. et Mmes: MATHE, LEMOINE, MERLE, DOAZAN, GODET, BALLAND, GRANCHET,

conseillers municipaux.

Absents excusés

Absent

M. AYMES pouvoir à M. DOAZAN M. SAUSSIER pouvoir à Mme HANNY Mme YANNIC pouvoir à Mme LECOQ Mme ENRICI, pouvoir à M. SIGLER Mme MESSAOUDI pouvoir à M. MERLE Mme LARDRY pouvoir à Mme OTTO-BRUC

M. LARDY pouvoir à M. le Maire

Mme TORBEY, M. MONCOUQUT, M. FURKA, M. HOSCH

Date d'affichage:

13 décembre 2017

Secrétaire de séance : Dominique LECOQ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h37.

## Budget principal : décision modificative n° 2

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes		
040	280421	Sub d'éq. Biens mobiliers		1400,00€		
16	1641	Emprunts	13600,00€			
21	2111	Terrains nus	-12200,00€			
Total	Total			1400,00€		

FONCTIONNEMENT						
chapitre	Article	Libellé	dépenses	Recettes		
042	6811	Dotation aux amortissements	1400,00 €			
65	6574	Subvention aux associations	500,00€			
014	73925	Fonds de péréquation	-1900,00€			
		<u>total</u>	00,00€			

#### Budget annexe – DM1

La Sous-Préfecture a refusé la délibération du 20 juin 2017 reportant le solde d'exécution en réserve et demande que cette délibération soit rapportée et modifiée d'une autre imputation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, annule l'écriture suivante :

	INVESTISSEMENT						
Opération	chapitre	article	article Libellé		Recettes		
	R001	R001	Solde d'exécution positif reporté		0,44 €		
	106	106	Réserves	0,44 €			
			TOTAL	0,44 €	0,44 €		

#### Et adopte la DM1:

Opération	INVESTISSEMENT				
	chapitre article	Libellé	dépenses	Recette s	
	R001	R001	Solde d'exécution positif reporté		0,44 €
	21	21318	Autres bâtiments publics	0,44 €	
			TOTAL	0,44 €	0,44 €

# Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Comme chaque année, dans l'attente du vote du budget, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de continuer à régler les dépenses d'investissement (notamment les travaux route d'Héricy) dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2017.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement nécessaire à hauteur du quart des crédits ouverts en 2017.

## Subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école primaire

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide d'allouer 500 € à la coopérative de l'école primaire à titre exceptionnel. Il ne s'agit pas d'une dépense nouvelle, puisque certaines factures ont été réglées directement par l'école et non par la ville sur le budget alloué à l'école. Cette subvention est en fait, une prise en charge de factures que la ville aurait du régler et permet de régulariser la situation auprès de l'école.

# Ouverture dominicale des commerces

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour l'ouverture des commerces les dimanches 14 et 21 janvier, 24 juin, 1er et 8 juillet, 26 août, 2 et 9 septembre, 2, 9, 16 et 23 décembre 2018.

## Convention unique

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec le Centre de gestion de Seine-et-Marne, une convention unique afin de faciliter l'accès aux prestations suivantes : expertise en hygiène et sécurité, maîtrise du handicap et de l'inaptitude physique, conseils statutaires sur la carrière du fonctionnaire, gestion des archives communes, etc.

Le secrétaire de séance,

Dominique Lecoq

d Maire,

Patrick Chadaillat